



CHSCT du 18 février 2019

Déclaration de la CGT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Outre les points prévus à l'ordre du jour de ce CHSCT, dont le dossier de la réorganisation de la DRH et celui sur le programme de prévention et d'amélioration des conditions de travail pourraient chacun justifier une réunion spécifique, **la CGT souhaite souligner le nombre important de réorganisations au sein du ministère (DRH, SPSSI, CPII, DAF, DGITM, DICOM, CGDD, etc), qui sont sources de stress et d'inquiétudes. Particulièrement lorsque ces réorganisations sont menées au « pas de charge » pour respecter des délais décidés d'en haut et sans prise en compte des avis agents** (qui sont invités à s'exprimer quelques fois en groupes de travail, mais qui n'ont pas de restitution écrite sur le résultat de ces travaux et jugent souvent que leurs avis ne sont finalement pas pris en compte).

Au CGDD par exemple, où un questionnaire a été élaboré en intersyndicale par les représentants du personnel (près de 60 % des agents ont répondu), **la réorganisation en cours est source d'anxiété pour plus des trois quarts des agents qui se sont exprimés**. Pour les deux tiers d'entre eux, elle n'apportera ni plus-value à leur travail, ni amélioration de la reconnaissance et de l'efficacité du CGDD. **Qui plus est, la précédente réorganisation, qui remonte à seulement un an**, est jugée sévèrement. Pour 56% de ceux qui se sont exprimés, elle a été source de désorganisation et de stress. **Ils ne sont que 8% à estimer que cette réorganisation a été bénéfique. Ils sont 10 fois plus nombreux à penser le contraire.**

Toujours à propos du CGDD, la CGT avait alerté lors du dernier CHSCT sur le **malaise persistant au sein de la sous-direction de la responsabilité environnementale des acteurs économiques (REAE)**. Les représentants du personnel au CGDD avaient été reçus pour alerter le chef de service dès juillet 2018, alerte renouvelée notamment lors du CTS du CGDD du 17 octobre 2018. **Une nouvelle alerte est lancée par les représentants du personnel CGT/FSU**. Plusieurs agents ont vu la psychologue du travail, certains le médecin du travail, plusieurs sont ou ont été en arrêt maladie, de nombreux agents souhaitent partir et leurs postes sont indiqués en susceptibles d'être vacants. **Nous avons demandé au CHSCT du 29 novembre une inspection de ce service par le CGEDD. Nous souhaitons savoir ce qui a été fait depuis ?**

La CGT demande que chaque réorganisation fasse, conformément à l'instruction du 19 août 2014 relative à la prévention des risques psychosociaux, une véritable étude d'impact avec un volet RH, incluant donc les effectifs prévisionnels nécessaires pour l'accomplissement des missions, les mesures prises pour améliorer les conditions de travail, les besoins de formation et le plan de formation adapté.

D'autre part, rien n'est prévue à l'ordre du jour concernant les suites de la saisine de l'inspection du travail, conséquence du désaccord sérieux et persistant constaté lors du

CHSCT du 18 octobre relatif au travail dans les étages 1 et 2 de l'Arche. L'administration devait prendre contact avec l'inspection du travail. Ce sujet n'apparaît pas dans le tableau de suivi des objectifs qui s'arrête au 26 juin... **Où en est-on sur ce dossier et sur le plan d'amélioration que l'administration avait évoqué ?**

Nous notons que les travaux relatifs à la ventilation/climatisation de l'atelier reprographie ont été effectués, ce qui est une bonne nouvelle. **Cependant de nombreux agents de l'étage s'inquiètent également de la qualité de l'air, il est nécessaire de leur donner accès aux résultats écrits des analyses qui ont été effectuées. Et demeure le problème de la pièce 02N59, dit « atelier de diffusion »** où la ventilation/extraction de l'air est quasi inexistante alors que des traces de benzène ont notamment été relevés, et que la température est trop élevée notamment lorsque plusieurs agents y travaillent (jusqu'à 16 personnes ensemble pendant les élections, ou lors d'envois en nombre). Le refroidisseur d'air fourni provoquant l'humidification de l'ensemble du local et des documents stockés.

Concernant la cellule des dossiers, le logiciel Orion n'a toujours pas fait l'objet de maintenance ni de développement contrairement à ce qui était prévu. En outre, aucune maintenance n'a été effectuée depuis le déménagement sur les **compactus qui dysfonctionnent** (plusieurs agents ont ainsi vu un compactus revenir vers eux alors qu'ils étaient en train de classer des dossiers). Concernant le problème des portes d'accès, le sous-directeur d'ATL, proposait la mise en place d'un système de blocage des portes relié à la sécurité incendie par aimants avec fermeture automatique en cas d'incendie. Où en est cette proposition ? En outre la cellule attend toujours désespérément des serres-livres, peut-on savoir où en est le marché ?

Concernant les problèmes de sous-effectif et d'organisation du courrier que la CGT a évoqué lors du dernier CHSCT, des solutions sont-elles envisagées pour améliorer les conditions de travail et l'attractivité des postes, par exemple par la mise en place concertée des horaires variables ?

D'autre part, compte tenu du fait que cela a déjà été signalé par des agents mais que le problème est toujours là, nous signalons que dans les réserves au niveau 1 pièce 01N64, pièce partagée entre plusieurs services, il y a depuis longtemps des **cartons entreposés dans le sas d'entrée et qu'aucun dépoussiérage n'a été réalisé** semble-t-il depuis l'emménagement dans l'Arche.

En outre le problème de la badgeuse trop haute pour l'entrée des PMR au niveau 0 de l'APS n'est toujours pas réglé depuis deux ans.

Nous souhaitons également avoir un bilan quantitatif et qualitatif des exercices incendie des deux tours APS et TS.

La CGT souhaite également savoir où en est le recrutement de médecins de prévention (quatre démissions en moins de deux ans) qui a fait l'objet d'un vote de désaccord sérieux et persistant de tous les représentants du personnel. Ceci entraîne l'absence d'un tiers temps en milieu professionnel (analyse des conditions de travail du point de vue de l'hygiène, de la sécurité et de l'ergonomie). Cette défaillance ne permet pas d'éclairer le CHSCT notamment en matière de prévention des RPS, **ni d'établir la fiche sur laquelle sont consignés les risques professionnels propres à chaque service et les effectifs d'agents exposés à ces risques qui doivent obligatoirement bénéficier d'une visite médicale annuelle.**

Une visite de l'Inspection Santé et Sécurité au travail (ISST) a été effectuée sur les sites de La Défense (Tour Séquoia) et de Saint-Malo (sous-direction des systèmes d'information maritime –

SDSIM – chargée de l'informatique «métier») de la **direction des affaires maritimes (DAM) de la DGITM** entre janvier et avril 2018.

L'ISSST dans son rapport a émis des **recommandations et demandé qu'un plan d'actions soit présenté au comité technique de la DGITM. La direction de la DAM s'y est engagée. Cela a-t-il été fait ?**

Nous avons également demandé que soient transmis aux membres du CHSCT **les plans de prévention des risques psychosociaux du CPII, du CMVRH et de la DGITM**, qui n'avaient pas été communiqués lors de la réunion du 18 octobre et qui, sauf erreur, ne l'ont pas été à celui du 29 novembre.

Nous nous inquiétons de la situation des 11 CVRH en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail. L'administration prévoit-elle des actions spécifiques à destination des agents et de la hiérarchie, par exemple afin de faire connaître l'adresse intranet des registres de santé et de sécurité au travail notamment en cas de signalement de danger grave et imminent ? **Comment sont traités les problèmes HSCT au niveau local ?**

Concernant le site de Bron de la DIT/GRN/GCA, des signalements nous ont été transmis concernant le bâtiment K accessible uniquement par deux escaliers (3 marches pour l'entrée principale, et 4 vers la seconde). **L'installation d'une rampe d'accès PMR avait été évoquée lors de discussions par le passé, mais sans suite, priorité étant donnée à la reprise des sols. Les sanitaires ne sont pas non plus adaptés.**

En ce qui concerne le télétravail, de nombreux agents ont des problèmes en raison de **l'impossibilité d'avoir accès à leur répertoire de travail partagé sur le réseau informatique du ministère lorsqu'ils travaillent chez eux.** Il semble que ce problème soit étudié depuis longtemps. Peut-on entrevoir une solution ?

Nous souhaitons également avoir des informations sur la fermeture, semble-t-il, des consultations gratuites d'aide juridique pour les agents, qui sont une aide précieuse pour celles et ceux qui peuvent être en difficulté.

Enfin, nous signalons que de nombreux agents continuent de se plaindre du manque de chauffage en Tour Séquoia (notamment au CGDD/SDES) et en APS, notamment lors de gros coups de froid, ou le lundi matin après les week-end. En TS, le froid est particulièrement ressenti dans les bureaux en coin situés au bout des ailes, qui ne bénéficient pas de l'isolation naturelle des bureaux voisins. Ne serait-il pas possible, si ce n'est pas déjà fait, de programmer la mise en route des chauffages plus tôt en fin de week-end ?

Merci de votre attention.